Relevé de conclusions

GT Emploi Formation du 14 octobre 2025 en présentiel (Lyon) & distanciel

Ont participé :

- En présentiel :
  - Romain Baret - CGT spectacle
  - Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble
  - Emmanuel Chow-Chine - AFDAS
  - Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images
  - Antonia Vitti - CGT spectacle
  - Céline Fuchs - coordination COREPS
- En distanciel :
  - Vincent Bady - SYNAVI
  - Emmanuelle Delerue - Forces musicales
  - Sébastien Duenas - SUD Culture
  - Bertrand Furic - Jazz(s)RA / SMA
  - Amélie Guillermet - SMA
  - Lisanne Lagourgue - Collectif des Marionnettistes en AURA
  - Frida Morrone - Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP)
  - Ariane Naegelen - DRAC ARA

Excusés :

- Sarah Battegay - SMA
- Pascal Buensoz - Jazz(s)RA
- Sophie Chermat - DREETS-ARA

Ordre du jour :

- Tour de table de présentation
- Poursuite des travaux sur la lutte contre le travail illégal
- Suites à donner à la rencontre du 19 juin 2025 avec les établissements d'enseignement supérieur
- Perspectives

Tour de table de présentation

- Présentation de **Céline Fuchs** et de son parcours

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : vice-présidente de la FEVIS au national et vice-présidente de l'antenne régionale (présidente : Anne Grumet) + représentante régionale de Scène Ensemble

- **Romain Baret - CGT spectacle** : guitariste intermittent, CGT du Rhône

- **Antonia Vitti - CGT spectacle** : danseuse professionnelle et depuis peu dans la coordination des métiers, travaille à Ouvrir l'Horizon AURA, CGT artistes interprète (nouvellement élue au conseil national)

- **Emmanuel Chow-Chine - Afdas**, Délégué régional Auvergne-Rhône-Alpes :
    - Rapport d'activité 2024 disponible : bon panorama
    - Sortie d'une nouvelle marque de promotion des métiers (30 fiches) pour cibler des jeunes collégiens/lycéens
    - Mondial des métiers, du 11 au 14 décembre 2025 à Eurexpo (Lyon) : stand disponible pour mettre en avant les métiers du spectacle
    - Budgets : très tendu fin 2025 sur les enveloppes du spectacle, et a priori en baisse en 2026

- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : directrice de France Travail Scènes et images > professionnels intermittents et non intermittents en recherche d'emploi.
    - Enquête en cours sur l'attractivité des agences France Travail, et proposition d'ouvrir les locaux à des partenaires > questionnaire à compléter (attention : même si votre structure est dans un autre département de la région, il faut l'identifier dans le Rhône pour avoir accès à l'Agence Scènes et Images)
    - Nouvelle plateforme (lancement officiel aux BIS de Nantes) travaillée avec des partenaires comme l'Afdas : cultureetspectacle.francetravail.fr > fiches métiers, informations sur l'indemnisation… Ne pas hésiter à faire remonter des infos !
    - Pas de budget formation en 2025 et aucune info pour 2026, mais développement d'autres actions pour accompagner les demandeurs d'emploi : cafés-rencontre, ateliers de co-développement…

- **Vincent Bady - SYNAVI** : auteur, comédien et metteur en scène de la Compagnie Les Trois-Huit, membre du groupement d'employeurs GEIQ Théâtre. Co-délégué régional du SYNAVI AURA et représentant de THEMAA (Association nationale des Théâtres de Marionnettes et des Arts Associés), du Regroupement et de la Fédération nationale des arts de la rue.

- **Amélie Guillermet - SMA** : responsable du centre de formation de JASPIR et secrétaire de Grand Bureau. Représentante de Grand Bureau et du SMA (en binôme avec Sarah Battegay)

- **Sébastien Duenas - SUD Culture** : représentant de SUD Culture. Administrateur de La Curieuse, structure de production de spectacle basée à Valence, et négociateur dans les 2 conventions du spectacle vivant

- **Ariane Naegelen - DRAC ARA** : Bureau des licences de la DRAC AURA

- **Lisanne Lagourgue - Collectif des Marionnettistes en AURA** : administratrice du Mett en Ardèche et représentante du Collectif des marionnettes en AURA (rattaché à Themaa)

- **Bertrand Furic - Jazz(s)RA / SMA** : directeur de l'APEJS (membre du SMA) et représentant de Jazz(s)RA

- **Frida Morrone - RNCAP** : conteuse et comédienne, représentante du Réseau National du Conte et des Arts de la Parole

- **Emmanuelle Delerue - Forces musicales** : resp. administrative et financière de l'Orchestre Auvergne

Poursuite des travaux sur la lutte contre le travail illégal : identification des lieux/acteurs du travail illégal en Région

Echanges

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : plutôt que les lieux, il faut identifier les secteurs/filières en fragilité par rapport à la légalité, qui peuvent être les plus concernés par la problématique du travail illégal > cf. démarche de l'Occitanie. On les identifie tous à nos endroits mais il nous faut les partager.

- **Vincent Bady - SYNAVI** : Si on se réfère aux autres conventions déjà signées (Occitanie…), identification des secteurs d'emploi occasionnel, autres que la prod du spectacle vivant. Il faut voir si en AURA on est dans les mêmes secteurs.

- **Amélie Guillermet - SMA** : il me semble que l'idée était de mener des actions de sensibilisation et d'information inspirées de ce qui s'est fait en Occitanie.

- **Romain Baret - CGT spectacle** : le SNAM AURA a lancé un formulaire pour faire un recensement des lieux susceptibles de ne pas être en conformité avec le droit du travail. Une dizaine de réponses à ce stade, ce qui ressort pour le moment c'est le spectacle occasionnel : bars, restaurants, écoles de musique…

- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : il y a une sensibilisation à faire avec le GUSO, c'est une formule hyper simple.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : il faut regarder ce qui a déjà été fait en outillage, faire un recensement des ressources existantes à l'Agence notamment.

- **Antonia Vitti - CGT spectacle** : le COPIL avait mandaté le groupe de travail pour avancer sur l'écriture d'une convention régionale, mais ça peut se faire dans un 2e temps. L'idée n'est pas de faire de la délation mais de sensibiliser. Le groupe de travail pourrait activer une "cellule" comme en Occitanie, pour aider les syndicats et faire circuler l'information.

- **Ariane Naegelen - DRAC ARA** : la DRAC a rendez-vous avec l'équipe du GUSO pour un temps d'information et de sensibilisation. Les occasionnels sont le secteur des bars/restaurants, mais aussi les collectivités.

- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : une fois par an à Lyon, organisation d'une information GIP Cafés Cultures et GUSO (Emilie Buttin), avec invitation des bars/restaurants : quelques-uns viennent. On pourrait s'appuyer sur le GIP Cafés Cultures.

- **Bertrand Furic - Jazz(s)RA / SMA** : demande de pouvoir déployer ce type de rendez-vous dans les territoires, notamment Savoie et Haute-Savoie. Ça permettrait de sensibiliser les jeunes musiciens professionnels formés par Jazz Action Valence ou l'APEJ, mais aussi les organisateurs occasionnels des stations de ski qui accueillent beaucoup de nos musiciens.

- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : le GUSO est facilement mobilisable. Pour le GIP Cafés Cultures, il faut voir si les collectivités de Savoie/Haute-Savoie sont adhérentes. Ça nécessite aussi une vraie mobilisation des acteurs sur le territoire, à Lyon on a des relais chez les organisateurs occasionnels.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : il y a d'autres lieux problématiques à prendre en compte, notamment les structures qui ne sont pas des "occasionnels" mais qui sont gérées par des bénévoles. Elles ne souhaitent pas être employeur et paient sur facture (chefs de chœur…) > selon l'étude de l'IFAC, 80 % des chefs de chœurs sont payés sur facture, souvent sous statut d'auto-entreprise : il faut faire une sensibilisation, une communication auprès de ces structures et auprès des artistes concernés qui se mettent consciemment ou inconsciemment en danger.

- **Antonia Vitti - CGT spectacle** : pluriactivité, polyactivité, etc. : il faut se mettre d'accord sur les termes.

- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : il y a une référente règlementation dans l'équipe de France Travail, il est possible de la faire intervenir. Un artiste musicien peut par exemple donner des cours sous le statut d'auto-entrepreneur mais ne peut pas être auto-entrepreneur pour son activité d'artiste. Par ailleurs, beaucoup d'intermittents facturent et passent ensuite par une structure.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : ce serait intéressant de mettre l'IFAC dans la boucle, pour la diffusion de l'information notamment. Et pour l'état des lieux, il faut deux chapitres : ceux qui sont mal informés et ceux qui fraudent.

- **Romain Baret - CGT spectacle** : dans les bureaux bénévoles, beaucoup de personnes sont de bonne foi et ne savent pas comment marche le GUSO. Pour les bas/restaurants, le problème est peut-être ailleurs > 2 communications à prévoir.

- **Frida Morrone - RNCAP** : les conteurs sont souvent confrontés à ces sujets ; certains sont auto-entrepreneurs et beaucoup n'ont pas de compagnie pour les aider administrativement. Très preneuse d'informations à faire circuler sur la règlementation, pour nos structures adhérentes et nos partenaires, dont beaucoup ne sont pas des professionnels du spectacle : bibliothèques, centres de loisirs… Souhait d'élaborer un vadémécum clair.

- **Ariane Naegelen - DRAC ARA** : il existe déjà un vadémécum règlementaire réalisé par la DRAC et la DREETS qui explique les obligations d'un entrepreneur de spectacles vivants, avec un encart sur le travail illégal. Par ailleurs, il y a un souci avec les occasionnels (ceux dont l'activité de spectacle est dite "accessoire") et la licence de catégorie 2 : pour être employeur, les structures doivent adhérer à une convention collective du spectacle vivant (pour les artistes qu'ils emploient), mais le GUSO ne semble pas vérifier s'ils appliquent les bonnes dispositions de la CC, les montants notamment.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : le COREPS pourrait-il préconiser un outillage simplifié pour sécuriser l'emploi dans les structures non-occasionnelles (qui n'ont donc pas accès au GUSO) gérées par des non-professionnels ? Faut-il inventer de nouveaux outils ou en existe-t-il ? Il y a un inventaire des outils à faire en même temps que celui des secteurs fragiles.

- **Antonia Vitti - CGT spectacle** : peut-être que signer une convention régionale pourrait faire boule de neige ? En tout cas il serait intéressant de mettre en avant les bonnes pratiques, les initiatives exemplaires, qui opèrent dans le bon sens. Et faire l'inventaire des outils et rencontres existants.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : il ne s'agit pas de réécrire le vadémécum mais de le faire circuler. Concernant la convention régionale, il faut commencer par poser un état des lieux. Et attention : si on met en avant les grands opérateurs, les petits risquent de penser que ce n'est pas pour eux. Intéressant d'être dans une communication positive, de mettre en avant des exemples de bonnes pratiques.

- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : c'est ce qu'a fait le GIP Cafés Cultures : ça a fait boule de neige dans le sens vertueux. Il faut une bonne circulation de l'information entre les salariés, les artistes… pas uniquement les employeurs. Ensuite ils se parlent.

- **Vincent Bady - SYNAVI** : l'outil COREPS ne peut pas faire tout le travail de sensibilisation, qui doit être fait par d'autres (DRAC, France Travail, syndicats…). Le COREPS peut faire un état des lieux des secteurs les plus concernés, un état des lieux des ressources, et le COREPS peut décliner une convention régionale, document à caractère conventionnel qui fasse référence. Le COREPS doit aussi faire le lien avec les services de prévention et de répression.

- **Amélie Guillermet - SMA** : la communication positive et les bonnes pratiques sont importantes : cf. plaidoyer Small is better du Périscope > extension à faire sur les lieux de pratiques amateurs qui organisent des concerts ?

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : il faut qu'on sépare les opérateurs occasionnels et les opérateurs de spectacles qui n'ont pas accès au GUSO et qui n'ont pas de solutions simples/de procédures simplifiées (fanfares, chœurs…)**.**

- **Ariane Naegelen - DRAC ARA** : beaucoup de petites associations culturelles n'ont pas droit au GUSO et sont en difficulté d'un point de vue administratif.

- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : faire remonter le besoin d'un guichet unique simplifié pour les petites structures. Par ailleurs, il faut que le GUSO soit sur tous les RDV organisés, notamment sur des job-dating : au job-dating de France Travail à Aix-les-Bains, le GUSO était là.

- **Antonia Vitti - CGT spectacle** : il faudrait lister les choses « illégales », le travail illégal n'est pas que la non-rémunération. Quels sont les autres types de travail illégal ? Il faut une cellule de veille pour faire circuler l'information. Est-ce qu'on pourrait prendre 15-20 minutes par GT pour faire remonter les cas ? Ou un sous-groupe avec des réunions spécifiques ?

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : il y a les thématiques des modes de rémunération, des répétitions non payées, des tournées mixtes professionnels/bénévoles… : l'information ne peut remonter que via les artistes et les techniciens. La cellule de veille ne doit pas de se faire au niveau COREPS, le COREPS doit rester sur un état des lieux et des préconisations. La cellule doit se faire en dehors du COREPS. Les remontées sont intéressantes mais le COREPS n'est pas un opérateur.

- **Antonia Vitti - CGT spectacle** : Le COREPS reste néanmoins une instance de concertation. On sait bien que les informations remontent difficilement au CNPS par exemple. Comment le COREPS peut-il peser et porter des remontées au national ?

- **Vincent Bady - SYNAVI** : une convention régionale serait possible, avec l'identification des secteurs problématiques (volontairement ou non) comme matière. Il faut que la DREETS soit partie prenante. Le SYNAVI est favorable au travail sur une convention régionale.

- **Bertrand Furic - Jazz(s)RA / SMA** : la Région pourrait aussi régulièrement relayer les informations, le vadémécum, etc., aux structures relais dans les départements, aux harmonies, aux services culturels départementaux…

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : il faut informer mais ça ne suffit pas, il faut défendre une démarche simplifiée pour les petites structures et, avant tout, finir l'état des lieux et définir une structure de travail.

- **Céline Fuchs - COREPS** : lors de la dernière réunion du GT, plusieurs organisations étaient en attente de validation du principe d'une convention régionale. Il avait donc été décidé de poursuivre l'état des lieux et l'identification des secteurs avant de s'engager sur la rédaction d'une convention régionale.

- **Antonia Vitti - CGT spectacle** : et un inventaire des ressources existantes.

- **Bertrand Furic - Jazz(s)RA / SMA** : pour le SMA et Jazz(s)RA, il n'y a aucun problème avec les représentations publiques mais la question des répétitions reste un sujet sensible.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : la question est aussi de savoir ce que font les compagnies avec les montants facturés, est-ce qu'elle rémunère les artistes ?

- **Vincent Bady - SYNAVI** : on a affaire à de l'argent public, je compte sur la convention pour que les pouvoirs publics prennent leur responsabilité et tiennent compte de ça dans l'attribution des subventions.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : quelles mutualisations, quels espaces de solidarités pourrait-on mettre en place ? Est-ce qu'il y aurait de nouvelles structurations vertueuses ? Ce serait bien que le COREPS fassent des préconisations à l'échelle régionale : quelles sont les personnes ressources, les organismes ressources ? Il existe des très belles choses qu'il faut encourager

- **Bertrand Furic - Jazz(s)RA / SMA** : oui, il faudrait mieux valoriser les dispositifs existants (GIP Cafés Culture, contrat de filière…), et en remettre certains au goût du jour (aide régionale à la filière phono…).

- **Amélie Guillermet - SMA** : possible de lancer une enquête auprès des adhérents de Grand bureau : questionnaire commun à établir en amont.

- **Vincent Bady - SYNAVI** : lire les conventions locales et nationales qui donnent des pistes sur notre propre travail.

Relevé des conclusions

- Réalisation d'un **état des lieux des ressources existantes** (outils, rencontres…) > pilotage Céline Fuchs, chacun sera invité à faire remonter les informations

- **Etat des lieux des pratiques** :
  - Secteurs concernés :
    - Occasionnels :
      - Bars / restaurants
      - Collectivités
    - Non occasionnel :
      - Associations gérées par des bénévoles
    - Sachants qui ne respectent pas le droit du travail
    - …
  - Thématiques / formes de travail illégal (répétitions…)
  - Actions vertueuses
  - Préconisations : aides à redéployer…

- Réalisation d'un questionnaire commun, à finaliser lors de la réunion du 14 nov. puis à diffuser au sein de chaque organisation. D'ici là, échanges par écrit

- DREETS + URSSAF à intégrer au chantier en cours

Suites à donner à la rencontre du 19 juin 2025 avec les établissements d'enseignement supérieur

Etaient présents à cette rencontre :

- Mathieu Férey, directeur du CNSMD (Lyon)
- Lisa Marx, responsable du Master Direction de projets culturels, Université Grenoble Alpes / Observatoire des Politiques Culturelles (Grenoble)
- Philippe Genet, directeur du CEFEDEM (Lyon)
- Marion Orlandi, directrice adjointe du CFMI (Bron)
- Mélanie Balp, Responsable du Gaco Arts Lyon 3 (Lyon)
- Virginie De Crozé, directrice des études de l'ENSATT (Lyon)

Excusé : Master Lyon 2

- Proposition du GT Emploi Formation de travailler sur un vadémécum ou un tutoriel qui rappellerait les règles applicables en matière de droits sociaux au sein du champ du spectacle vivant.

Echanges

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : plusieurs syndicats interviennent déjà au sein des établissements d'enseignement supérieur, sur les questions d'attractivité notamment. Le COREPS pourrait appuyer le renforcement de cette présence des syndicats ou structures ressources (France Travail notamment) sur la question du management. Par ailleurs, un vadémécum sur l'entrée dans le métier est nécessaire.

- **Vincent Bady - SYNAVI** : l'enjeu m'avait semblé être d'élargir le périmètre des établissements d'enseignement supérieur sollicités.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : le COREPS, représenté par Anne et Sabine, est intervenu pour présenter les travaux après de l'association nationale des conservatoires. Rencontre très descendante, l'idée serait de faire quelque chose de plus participatif.

- **Bertrand Furic - Jazz(s)RA / SMA** : l'APEJS, Jazz Action Valence, Jaspir et Coin Coin Productions, qui font également de la formation professionnelle, seraient très partants pour faire partie du groupe de travail. Sur la question de l'insertion, il y a un gros travail à faire (cf. FNEIJMA).

- **Amélie Guillermet - SMA** : effectivement, au-delà des établissements publics il y a aussi beaucoup de choses faites dans le secteur privé, et notamment dans les écoles de la FNEIJMA > différents types d'employeurs.

- **Antonia Vitti - CGT spectacle** : attention à maintenir l'équilibre entre représentants d'employeurs et de salariés > les sensibilisations des syndicats sont bénévoles. Sarah Battegay avait évoqué des budgets affectés par le SMA, pourrait-elle nous en dire plus ?

Relevé des conclusions

- ➢ Prévoir de réinviter les établissements d'enseignement supérieur (+ organismes de formation professionnelle identifiés ?) lors de la réunion de janvier

- ➢ Forme du vadémécum à préciser

- ➢ Prévoir d'organiser la réunion dans une salle plus grande que celle de l'Agence

Perspectives

Prochains rendez-vous

- GT Emploi Formation (formule mixte présentiel à l'Agence / distanciel) :
  - Vendredi 14 novembre de 10h à 12h :
    lien de connexion Teams (N° de réunion : 399 570 710 417 3 / Code secret : PJ3rq6dE)
  - Mardi 16 décembre de 10h à 12h :
    lien de connexion Teams (N° de réunion : 394 186 315 594 1 / Code secret : Wm3vV3EA)

- Élections et réunion du nouveau COPIL à prévoir en novembre

- Plénière : mercredi 10 décembre de 10h à 12h (Lyon, lieu à préciser)

Ordres du jour

- Ven. 14 novembre :
    - finalisation du questionnaire commun, à diffuser au sein de chaque organisation
    - finalisation de l'état des lieux des ressources existantes

- Mar. 16 décembre :
    - Préparation de la rencontre de janvier avec les représentants des établissements d'enseignement/de formation
    - Retour sur les réponses au questionnaire commun

- Janvier (date à préciser) : rencontre avec les représentants des établissements d'enseignement/de formation (lieu à trouver)

Questions diverses

- **Vincent Bady - SYNAVI** : quid du COEF ?

- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : une réunion aura lieu en décembre, on en saura plus à ce moment-là sur la poursuite du COEF.